

SOUSCRIRE LES RISQUES DES PROFESSIONNELS

| | | | | |
|-------------|----------------|----------|--------------------------|-----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| AA113 | 2 jours - 14 h | Bases | Présentiel ou à distance | 1256,00 € |

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 18/04/2024 au 19/04/2024
- Du 24/10/2024 au 25/10/2024

OBJECTIFS

- Sélectionner et mesurer les risques
- Définir les critères tarifaires
- Identifier les vulnérabilités
- Évaluer les contraintes techniques de la compagnie
- Souscrire une multirisque commerce

Métiers préparés :

Souscripteurs en assurance

Agent général

Courtier en assurance

Conseiller en assurance

Chargé de clientèle

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-

inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les participants identifient les vulnérabilités et repèrent les moyens de prévention mis en place grâce à une visualisation des risques.

Ils s'exercent ensuite à l'identification de la bonne garantie et aux éléments de calcul des primes.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A . Marché

1. Création et emploi des salariés
2. Pérennité des entreprises

B. Critères tarifaires

1. Généralité
2. Critères externes
3. Critères internes
4. Critères de l'assureur

C. Identifier et comprendre les vulnérabilités

1. Commerces de proximité
2. Professions libérales
3. Artisans (dépôts et stockage)
4. Risques en centre commercial
5. Activités présentant une forte vulnérabilité en vol
6. Activités présentant une forte vulnérabilité en incendie
7. Activités présentant une forte vulnérabilité au risque de responsabilité civile

D. Comprendre les mécanismes de souscription et les besoins de prévention/protection selon les activités

1. Réaliser une synthèse des vulnérabilités
2. Proposer des axes de prévention
3. Rédiger les clauses

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires
Futurs souscripteurs
Inspecteurs / vérificateurs
Conseillers clientèle

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA112

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1256,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:40